

Madame, Monsieur,

Le 16 mai, au lendemain de l'ouverture de la phase d'admission, les équipes de Parcoursup ont procédé aux vérifications quotidiennes d'usage. Au cours de ces vérifications, elles ont été alertées par des taux anormalement élevés de propositions d'admission formulées par certaines formations par rapport à leur capacité d'accueil. Cela concerne près de 400 formations sur les 14 500 formations proposées, soit environ 2% du nombre total de formations.

Il a donc été décidé de réinitialiser sans délai le dossier des candidats qui avaient reçu une proposition d'admission de la part de l'une de ces formations, afin de le faire correspondre à la réalité des capacités d'accueil.

La situation des candidats ayant formulé des vœux dans les formations concernées, soit la très grande majorité d'entre eux, a ainsi été actualisée :

- les candidats concernés peuvent avoir à nouveau reçu des propositions d'admission dans ces formations. Ces propositions sont désormais conformes aux capacités d'accueil de ces formations ;
- ils peuvent avoir été placés sur liste d'attente, dans le respect du classement qui avait été établi par les formations.
- Les propositions d'admission dans d'autres formations, qui avaient été préalablement refusées par ces candidats, vont être réactivées, afin qu'aucun choix n'ait été faussé.

Les candidats n'ayant pas formulé de vœux pour l'une de ces formations ne sont pas concernés : leur situation n'a fait l'objet d'aucune modification.

L'ensemble des opérations réalisées a permis de garantir qu'aucune distorsion de traitement des candidatures ne soit advenue. La procédure d'admission dans l'enseignement supérieur peut ainsi poursuivre son cours normal : les candidats recevront bien de nouvelles propositions d'admission. L'actualisation des dossiers (envoi des propositions d'admission et mises à jour des listes d'attente) est aujourd'hui exceptionnellement décalée à la mi-journée.

Dans notre établissement, certains lycéens ont concernés. Deux cas de figure peuvent se présenter :

1. Pour les élèves qui avaient reçu une proposition d'admission de la part de l'une de ces formations :

- Ceux dont le rang de classement est favorable recevront une nouvelle proposition d'admission à la mi-journée qu'ils devront accepter ou refuser avant le 21 mai 23h59 (heure de Paris).

- Dans les autres cas, la proposition d'admission qui leur a été faite par erreur et que certains ont déjà acceptée, a été rétablie en « vœu en attente ». Ils pourront consulter leur position dans la liste d'attente qui va évoluer en fonction des places qui vont se libérer.
- Par ailleurs, pour les élèves qui avaient renoncé à une proposition d'admission ou à des vœux en attente, ceux-ci seront rétablis dans le respect de leur position dans la liste d'attente.

2. Pour les élèves qui étaient en attente pour ces formations:

Leur position dans la liste d'attente a été rétablie selon l'ordre dans lequel ils ont été classés par les formations. Elle sera en conséquence moins favorable pour le moment.

Tous les candidats concernés ont vu donc leur dossier réinitialisé ce matin et reçu une information dans leur messagerie personnelle et leur messagerie Parcoursup leur expliquant leur situation.

La procédure a repris son cours normal : les candidats dont la proposition a été rétablie en vœu en attente verront leur position évoluer au fur et à mesure que d'autres candidats renoncent à des propositions d'admission ou à des vœux en attente. De nouvelles propositions d'admission seront donc envoyées par ces mêmes formations tout au long de la phase d'admission.

Nous vous invitons tous à vous connecter ce soir afin de vérifier si votre situation a évolué.

Si tel était le cas, il vous faudra bien vérifier si de nouvelles propositions d'admission vous ont été adressées et y répondre dans les délais indiqués dans le nouveau calendrier

Les équipes de Parcoursup chargées d'accompagner les candidats sont disponibles pour répondre à leurs questions à tout moment via le numéro vert, la rubrique « contact » et comptes sociaux Parcoursup.

La Direction et les Professeurs-es Principaux-ales de Tle sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner si vous le souhaitez.

Pour le Ministère de l'Education Nationale

La Direction

**Merci de vous inscrire sur ce tableau si vous souhaitez présenter
aux classes de 2^{nde} un des enseignements de spécialité le lundi 13
mai en salle Polyvalente**

avant le Jeudi 9 mai 2019